

DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

COMITE DE DIRECTION

REUNION DU MERCREDI 30 JANVIER 2019

Présidence : M. Jean-Pierre MEURILLON

Présents : Mmes Sandrine SANCHEZ, Josiane JOURDAN, Valérie TARDIVEL, MM. Pierre GUILLEBAUX, Guy BEAUBIAT, Jean-Luc BOIVIN, Gérard DACHEUX, M. Laurent HOUIN, Mustapha JINAMI, Jean-Loup LEPLAT, Ali SAHALI,

Excusés : Mme Fatna JDAINI, MM. Yves AVOIRTE, Jean VESQUES,
M. Philippe DEBEAUPUIS, Président de la Commission de District de l'Arbitrage,

Assistent : M. William MARISSAL, Directeur
M. Michel ROBLES, Conseiller Technique Départemental

La séance est ouverte à 18 h 30

1 / ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 12/12/2018

Le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 12/12/2018 a été transmis, le 14/1/2019, aux membres du Comité, pour observations éventuelles, avant sa publication.

Il a été publié dans le N° 1 594 du journal numérique « Yvelines Football », du 15/1.

Il est **adopté à l'unanimité**.

2 / INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Comité de Direction est informé, notamment, des évènements suivants :

- ✓ le 14/12, au siège du District : **Réunion des Référént(e)s Techniques Clubs, des Educateur(trice)s et des « Tuteur(trice)s »**
- ✓ le 16/12, au HAVRE, au titre du **1^{er} Tour Fédéral de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole, le F.C. MANTOIS 78 (Régional 2) s'est qualifié en éliminant le C.S.S.M. LE HAVRE (Régional 2 - Ligue de Normandie) par 3 buts à 2.**

Au titre des 32^{èmes} de Finale, le F.C. MANTOIS 78 a, le 13/1, été éliminé par le R.C. LENS (Championnat National U 19), sur le score de 3 buts à 1.

Le Comité de Direction tient à exprimer au F.C. MANTOIS 78 **ses très vives félicitations pour son excellent parcours en Coupe Gambardella-Crédit Agricole**, au cours duquel il a fait honneur au Football Yvelinois.

- ✓ le 17/12, au siège de la Ligue : **Réunion en vue de l'organisation, par la Ligue, de la promotion de la Coupe du Monde Féminine de la F.I.F.A. « France 2019 »**
- ✓ **Les Rendez-vous du C.R.I.B. (Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles) et du Club Asso Emploi :**

- . le 18/12, à VELIZY-VILLACOUBLAY, sur le thème : « **Qu'en est-il du R.G.P.D. (Règlement général sur la protection des données) pour les associations ?** »
 - . le 18/1, à TRAPPES, sur le thème : « **Le sport féminin est-il tout rose ? Réflexions sur les stéréotypes de genre** »
 - . les 21 et 28/1, à TRAPPES, sur le thème : « **L'essentiel de la comptabilité associative (pour les dirigeants et bénévoles d'associations du secteur sport)** »
 - . le 29/1, à FEUCHEROLLES, sur le thème : « **Le service civique** »
 - ✓ le 20/12, au siège du District : **Remise de la dotation au titre de l'Opération « 10 000 ballons pour les clubs »**, où la Ligue de Paris-Ile de France, dans le cadre de la convention passée avec la Région, offre des ballons aux clubs en fonction du nombre de leurs licenciés U 6 / U 13 garçons.
- Il s'agit, pour les Yvelines de 1 305 ballons et de 167 filets à ballons, destinés à 110 clubs.
- Une seconde date de remise a ensuite été fixée, le 24/1/2019.
- ✓ le 7/1, au siège du District : **Vœux aux Commissaires du District**
 - ✓ le 8/1, au siège de la Ligue : **Réunion du Groupe de travail constitué par la Ligue à propos de la Coupe du Monde Féminine de la F.I.F.A. « France 2019 »**
 - ✓ le 14/1 : **Vœux et Soirée des Commissaires de la Ligue**
 - ✓ le 12/1, à CLAIREFONTAINE : **Rencontre de concertation des membres du Comité de Direction avec les Présidents des clubs Yvelinois**
 - ✓ le 12/1 : **L'A.S. NOMADES FUTSAL s'est qualifiée en Coupe Nationale Futsal en éliminant le TOUSKAROT CERGY par 4 buts à 2.**
- Au titre des 32^{èmes} de Finale de la Coupe Nationale Futsal, **l'A.S. LES NOMADES FUTSAL (D 1 Yvelines) recevra, le 9/2, l'A.S. BAGNEUX FUTSAL (Champ. de France Division 2)**
- ✓ le 21/1, à BRETIGNY SUR ORGE : **Réunion des Présidents de District Franciliens**
 - ✓ le 21/1, au siège de la Ligue : **Remise de dotations de matériel pédagogique aux Sections Sportives Scolaires**
 - ✓ le 26/1, au Sénat : **Colloque « Les Semeuses de la République »** (cf. ci-après le point N° 11)
 - ✓ le 28/1, au siège de la Ligue : **Réunion du Comité de Direction de la Ligue**

Enfin, la rencontre qui était prévue le mardi 29/1 avec une délégation fédérale, pour la signature des Conventions d'objectifs et de la Convention relative à l'Equipe Technique Régionale (E.T.R.) a été reportée.

3 / MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE DIRECTION ET DU BUREAU

Le Comité prend acte de la démission du Dr Daniel BISSONNET de ses fonctions de membre du Comité de Direction et de celle de **M. Christian MEYER**, qui a décidé de quitter la région Ile de France, de ses fonctions de Trésorier Général Adjoint et de membre du Comité de Direction.

Il est prévu que leur remplacement au sein du Comité soit proposé lors de la prochaine Assemblée Générale.

Pour compléter le Bureau, le Comité **procède à l'élection de Mme Valérie TARDIVEL en qualité de Trésorière Générale Adjointe.**

4 / NOMINATION DE MEMBRES DE COMMISSIONS DU DISTRICT POUR LA SAISON 2018 / 2019

Le Comité procède aux nominations suivantes :

COMMISSION INFORMATIQUE

M. Robert NOEL, membre stagiaire
M. Luis GOMES PEDRO
M. Jean-Pierre PLANQUE

DELEGUE

M. François BERG

5 / LA RENCONTRE MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION / PRESIDENTS DES CLUBS YVELINOIS, DU 12/1/2019, A CLAIREFONTAINE

Le Président Jean-Pierre MEURILLON tient tout d'abord à **exprimer les vifs remerciements du District à toutes celles et à tous ceux qui ont permis que cette importante rencontre puisse se tenir dans les meilleures conditions.**

153 clubs ont été invités à participer, le 12/1, à CLAIREFONTAINE, à la rencontre entre les membres du Comité de Direction du District et les Présidents des clubs Yvelinois, mais 60 (soit 39,22 % des clubs) n'ont même pas répondu.

Sur les 82 clubs qui s'étaient inscrits (soit 53,59 %), 13 se sont ensuite excusés et 13 n'étaient pas présents sans même s'excuser, ce qui fait que seulement 56 clubs (soit 36,60 %) ont participé à cette concertation ...

Il s'agissait avant tout d'écouter les Présidents de clubs sur 6 thèmes les concernant très directement et comme annoncé, il a été établi une synthèse de ce qui est ressorti des différents ateliers qui se sont succédé, synthèse qui est communiquée ce jour aux membres du Comité de Direction et qui fera l'objet très prochainement d'une diffusion vers les clubs.

Les thèmes étaient les suivants :

- . **La réforme des catégories de jeunes - Les conséquences et les questions**
- . **Le calendrier et les jours et horaires des matches**
- . **La police des terrains - La prévention et la gestion des incivilités - Utilisation de la Commission Départementale Prévention, Médiation, Education**
- . **La communication du District vers les clubs et des clubs vers le District**
- . **La représentativité des clubs lors des Assemblées Générales du District**
- . **Pour vous, à quoi sert le District ?**

Des Groupes de travail vont maintenant être mis en place pour donner une suite concrète à ce qui a été une concertation fructueuse.

Dès le 12/1, certains Présidents de clubs s'étaient portés **candidats pour faire partie de ces Groupes de travail** et le District les remercie vivement par avance de leur concours.

Si d'autres Présidents de clubs se sentent **intéressés par la réflexion à conduire, il suffit de le faire savoir rapidement au District.**

S'agissant particulièrement de la **réforme des catégories de jeunes**, il est noté que le Comité de Direction de la Ligue a, lors de sa réunion du 28/1, pris acte des résultats de la consultation des clubs à propos du projet de création, à compter de la saison 2019 / 2020, d'une compétition U 20 / U 19.

Sur les 611 clubs identifiés et interrogés, 224 (soit 36,66 %) ont répondu à cette consultation, dont 43 clubs de Ligue et 181 clubs de District.

Le Comité prend connaissance des **résultats de ce sondage**, qui sont les suivants :

	OUI	NON
. sur le principe de la création d'une compétition U 20 / U 19 :	54 %	46 %
. sur l'intention d'y engager une équipe :	47 %	53 %
. sur l'intention d'engager une équipe Senior supplémentaire :	37 %	63 %

La consultation du détail des résultats de la consultation, par tranche du nombre de licenciés et en distinguant les clubs de Ligue et les clubs de District, **suscite quelques interrogations.**

Il est donc décidé de **procéder à ce sujet à une consultation des clubs Yvelinois concernés, dans le but de déterminer quelle devrait être l'offre de pratique que le District leur proposera.**

Par ailleurs, il est indiqué qu'une réunion du **Groupe de travail relatif aux catégories U 6 à U 13 ainsi qu'à la simplification de l'organisation du Football d'Animation** est programmée le 6/2.

6 / LA TECHNIQUE

Le Comité est tout d'abord informé des conditions du **renforcement de l'équipe technique du District, par le recrutement d'un Conseiller Technique « Développement et Animation des Pratiques » (C.T. D.A.P.) supplémentaire**, adossé sur une aide pérenne de 20 000 € par saison, financée par la Fédération avec les retombées financières consécutives à l'augmentation du tarif des licences.

Il s'agit de Nicolas TEXIER, qui était Educateur Sportif Départemental et qui a été remplacé, à compter du 3/1/2019, par Karim CHOUIKA, lui-même remplacé par Marc-Antoine KELLER, à compter de la même date.

Cela a bien sûr conduit à un réaménagement, actuellement en cours, des attributions de plusieurs membres du personnel du District.

Puis, MM. Michel ROBLES, Conseiller Technique Départemental, et Gérard DACHEUX font un **point sur les diverses formations techniques organisées par le District et les opérations de détections / sélections.**

➤ **FORMATIONS**

✓ **Module U 9 spécifique féminin :**

Ce module, qui était prévu les 23, 24 et 30/11 et 1^{er}/12, à TRAPPES, a dû être reporté aux 25 et 26/1 et 1^{er} et 2/2.

12 inscrites / 8 participantes effectives / 4 clubs

1^{ère} soirée en salle uniquement, à cause de la neige.

✓ **Agenda :**

- . **Modules U 17-U 19 et Senior**, du 11 au 14/2, en internat à CLAIREFONTAINE
- . **Module Senior**, les 25 et 26/2, à VOISINS-LE-BRETONNEUX (report des 30 et 31/10)
- . **Certification C.F.F. 2 / C.F.F. 3**, le 2/3, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
- . **Modules U 9 et U 11**, du 26/2 au 1^{er}/3, à SARTROUVILLE
- . **Module Gardiens de but Découverte**, les 8 et 9/3, à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
- . **Module Futsal Découverte**, le 9/3, à MANTES-LA-VILLE

✓ **Formation de Certificateurs, le samedi 2/2, à la Ligue de Paris-Ile de France :**

Il s'agit de la 2^{ème} session, après celle 6/12.

Inscrits K. HUE, G. GALANTI, Y. MESNIGE, A. MBIZI, C. DEVASCONCELOS et J. TRAN VAN, soit au total 15 salariés ou Commissaires

✓ **Formation de Formateurs, le samedi 9/3, à la Ligue de Paris-Ile de France :**

Il s'agit de la 2^{ème} session, après celle du 29/10.

Inscrits : A. MBIZI et T. DUPONT, soit au total 12 salariés ou Commissaires

Il est rappelé que tous les participants obtiennent un agrément qui est valable 3 ans.

➤ **PROGRAMME D'EXCELLENCE SPORTIVE (Détections / Sélections)**

✓ **Détection U 13 G (nés en 2006)**

Finale départementale le samedi 15/12 toute la journée à CLAIREFONTAINE

60 joueurs retenus licenciés dans 19 clubs Yvelinois.

Ateliers techniques / Tests / Matches

A l'issue du stage, 42 joueurs ont été retenus pour participer au concours d'entrée à l'I.N.F., le 1^{er}/3, à CLAIREFONTAINE

2 séances de perfectionnement prévues les dimanches 27/1 et 10/2. La 1^{ère} séance a été reportée au 17/2, à l'ETANG LA VILLE.

✓ **Détection U 14 G (nés en 2005)**

Match de préparation le mercredi 9/1, à CONFLANS SAINTE-HONORINE

Interdistricts le mercredi 16/1, à VELIZY-VILLACOUBLAY, face à la sélection des Hauts de Seine : défaite 3 buts à 0

2^{ème} rencontre initialement prévue le mercredi 23/1, à ERAGNY, face à la sélection du Val d'Oise, reportée au 6/2.

✓ **Détection U 15 G Futsal (nés en 2004)**

Report de la date du 30/1 au 6/2, au gymnase Guimier, à MANTES LA VILLE.

2^{ème} rassemblement prévu le mercredi 20/2, avant l'Interdistricts du samedi 23/2, à GIF SUR YVETTE, face à la sélection de l'Essonne.

Il est souhaité d'avancer la Coupe des Yvelines U 15 Futsal, pour permettre une observation des plateaux avant janvier.

A noter qu'il n'y a, cette saison, dans les Yvelines, que 5 joueurs U 15 et 16 joueurs U 14 licenciés Futsal.

✓ **Détection U 12 F (nées en 2007) et U 13 F (nées en 2006)**

Début du Centre de perfectionnement le dimanche 17/2, à NOISY LE ROI

27 joueuses U 12 F, licenciées dans 9 clubs / 16 joueuses U 13 F, licenciées dans 5 clubs.

✓ **Détection U 14 F (nées en 2005)**

Le 1^{er} rassemblement prévu d'abord le 23, puis le 30/1, a été finalement reporté au 6/2, à SAINT-CYR L'ECOLE.

Stage le samedi 23/2, à CLAIREFONTAINE (20 joueuses)

Interdistricts (78 - 92 - 95), le jeudi 28/ après-midi, à VELIZY-VILLACOUBLAY.

7 / L'ARBITRAGE

- La Commission de District de l'Arbitrage (C.D.A.) a, lors de sa réunion du 15/1, examiné la **situation des Arbitres qui, à la date du 15/12/2018, n'avaient toujours pas satisfait à leurs obligations quant au contrôle des connaissances théoriques et au test physique.**

Il est rappelé que le Règlement Intérieur de la C.D.A. prévoit :

- l'article 5, que :

. les Arbitres et les Arbitres-Assistants ont obligation de passer le **contrôle des connaissances théoriques** à l'une des sessions organisées afin de demeurer désignables,

. si au 15 décembre de la saison en cours, l'Arbitre ou l'Arbitre-Assistant ne s'est pas soumis au contrôle, il ne peut plus être désigné sur une compétition officielle et est rétrogradé en Division inférieure en fin de saison. S'il ne peut être rétrogradé du fait de sa catégorie, il devra se présenter au 1^{er} contrôle théorique de la saison suivante pour devenir à nouveau désignable.

- **l'article 6**, que les Arbitres et Arbitres-Assistants ont obligation de passer le **test physique** à l'une des sessions organisées afin de demeurer désignables.

L'Annexe 2 audit Règlement Intérieur définit le type et les moyens des tests physiques, les modalités d'organisation et les obligations des Arbitres et décrit les conséquences, en cas d'échec ou de non-participation, ainsi que les incidences sur le classement de fin de saison pour les Arbitres.

Elle prévoit qu'au 15 décembre, l'Arbitre ou l'Arbitre-Assistant devra (hors raisons médicales) avoir réussi le test physique de sa catégorie et que :

- dans le cas où, à l'issue des 3 sessions organisées, un Arbitre a échoué au test de sa catégorie mais qu'il a réussi le test d'une catégorie inférieure, il reste désignable mais au titre de la catégorie où il a réussi son test physique,

- dans le cas où, à l'issue des 3 sessions réalisées, un Arbitre n'a réalisé aucun minima, il n'est plus désignable jusqu'au terme de la saison et est rétrogradé en catégorie inférieure en fin de saison.

Le Comité note que la C.D.A. a, lors de sa réunion du 15/1, constaté que les 19 Arbitres suivants étaient, en application des dispositions précitées du Règlement Intérieur de la C.D.A., devenus réglementairement « non désignables » depuis le 15/12/2018 :

➤ **Arbitres ne s'étant pas soumis au test physique :**

AIT LAABAR Mustapha
JONASZIK Grégoire Junior

O.F.C. LES MUREAUX
A.S. CARRIERES GRESILLONS

➤ **Arbitres ne s'étant pas soumis au contrôle de connaissances théoriques :**

Aucun Arbitre

➤ **Arbitres ne s'étant soumis, ni au test physique, ni au contrôle de connaissances théoriques :**

AIT LAABAR Smail
AMRIOUI Sofian
BALTHAM SALAH Eddine
BOUILLON Valentin
DA COSTA Loïc
DERUEL Melissa
DUPONT Fabrice
DURAND BLASCO Gabriel
EL MASRAOUI Anass
FADOUL Nabil
FOUGERAY Franck
GOMES JUNIOR Victor
MBOUP Alassane
MOKSIT Mourad
NKOT BECTARTE Serge
OUALI Yacine
PIERRE Corentin

O.F.C. LES MUREAUX
A.S. MESNIL LE ROI
AUBERGENVILLE F.C.
SAINT-ARNOULT F.C. 78
U.S. MONTESSON FOOTBALL
O.F.C. LES MUREAUX
U.S. CARRIERES SUR SEINE
F.C. PARIS SAINT-GERMAIN
A.L.J. LIMAY
E.S. TRAPPES
VOISINS F.C.
A.L.J. LIMAY
SARTROUVILLE F.C.
C.S.M. ROSNY SUR SEINE
F.C. MANTOIS 78
F.C. MAGNANVILLE
VILLEPREUX F.C.

Les clubs auxquels ces Arbitres sont licenciés ont bien entendu été informés.

- **La remise des Ecussons des Arbitres** issus de la 1^{ère} session de formation, qui était initialement prévue le mardi 22/1, au siège du District, a dû, du fait des conditions atmosphériques, être reportée au mardi 12/2.
- Enfin, le Comité est informé de ce que les 24 élèves de la **classe Foot Arbitrage du Collège Jules Verne, des MUREAUX**, ont réussi leur examen théorique.

Ils vont donc devenir des « Très Jeunes Arbitres », au sens des dispositions de l'article 15 du Statut de l'Arbitrage.

Ils sera fait appel à eux lors des **Finales Départementales du Festival Foot U 13**, le samedi 6/4, à MAUREPAS.

La question est posée **des moyens qui sont à mettre en œuvre pour qu'ils deviennent, lorsqu'ils auront atteint l'âge requis, des « Jeunes Arbitres »** au sens du Statut de l'Arbitrage.

La Ligue sera interrogée à ce sujet, dès lors que les formations initiales d'Arbitres sont organisées sous l'égide de l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F).

Il est en outre rappelé qu'il est espéré que la classe Foot Arbitrage du Collège Jules Verne, des MUREAUX, puisse obtenir le **statut de Section Sportive Scolaire**.

- Enfin, il est rappelé à nouveau la nécessité, pour la Commission de District de l'Arbitrage, de faire en sorte que les clubs soient mis à même de pouvoir remplir, en matière d'arbitrage, **les obligations qui sont prévues par le Règlement du Challenge Espoir U 12 / U 13**.

8 / LES FINANCES

Mme Sandrine SANCHEZ, Trésorière Générale, rappelle que **les relevés clubs** avaient été envoyés aux clubs sur leur messagerie @lpiff.fr. et que la date limite de paiement était fixée au 23/11/2018.

Le Comité avait, lors de sa réunion du 12/12, fait le point quant à la situation financière des clubs au regard du District et il avait constaté la **non-régularisation de la situation de certains clubs, sans qu'ils aient demandé de délai ou même simplement pris contact avec le District**.

51 clubs étaient alors concernés, pour une somme totale jugée anormalement élevée.

Il avait donc décidé, sous réserve d'une vérification de l'exactitude de la liste établie, de **mettre en œuvre la procédure de suspension** dans les conditions fixées par l'article 3.5 du Règlement Sportif du District.

Cette procédure va maintenant être mise en œuvre à l'encontre des **21 clubs** qui restent encore débiteurs à ce jour.

9 / LE FOOTBALL D'ANIMATION

M. Jean-Luc BOIVIN, Président de la Commission du Football d'Animation, fait part des **difficultés qui sont rencontrées par la Commission pour ce qui concerne l'organisation des plateaux U 6 / U 7 et U 8 / 9**.

Il confirme par ailleurs qu'une réunion du **Groupe de travail relatif aux catégories U 6 à U 13** ainsi qu'à la nécessaire simplification de l'organisation du Football d'Animation est programmée le 6/2.

10 / LE « LABEL JEUNES » ET LE LABEL DES ECOLES FEMININES DE FOOTBALL

➤ Les Labels de la saison 2017 / 2018

M. Ali SAHALI fait le point quant à la remise des dotations attribuées aux clubs lauréats du « **Label Jeunes** » de la saison 2017 / 2018,

Par ailleurs, les dotations attribuées aux **clubs attributaires du Label des Ecoles Féminines de Football de la saison 2017 / 2018** ont été remises aux clubs par la Ligue, le 1^{er}/12, à Morfondé.

Il apparaît toutefois nécessaire de **valoriser l'attribution de ce Label** en procédant à une remise symbolique au sein de chaque club concerné.

Il y a donc lieu, dans ce but, de prendre contact avec les clubs concernés

➤ **La campagne de Labellisation de la saison 2018 / 2019**

Il est rappelé que la date butoir de dépôt des dossiers, via Footclubs, était fixée au 31/1.

Le Comité prend acte de ce que la Commission Régionale de Labellisation qui s'est réunie le 21/1, a émis un avis favorable pour les clubs évoluant au **niveau national** (F.C. PARIS SAINT-GERMAIN, F.C. VERSAILLES 78 et O.F.C. LES MUREAUX).

La validation des critères incontournables pour l'A.S. POISSY et le F.C. MANTOIS 78, pour le niveau Elite, sera soumise à la Commission Régionale du 27/5.

S'agissant des clubs de **niveau régional ou départemental**, il est noté qu'à ce jour (la date limite de dépôt des dossiers n'étant pas encore atteinte) :

- **pour le « Label Jeunes » :**

. **3 clubs** ont déposé un dossier de candidature au « Label Jeunes » : RAMBOUILLET 78 F.C., A.S. MAUREPAS et A.S. MONTIGNY-LE-BRETONNEUX)

. 11 clubs ont débuté partiellement la démarche : HUILLES A.C. U.S. CROISSY. E.S. GUYANCOURT, A.S.C. VELIZY, A.S. CARRIERES GRESILLONS, C.S.M. ROSNY-SUR-SEINE, U.S. VERNEUIL-SUR-SEINE, F.O. PLAISIROIS, O.M.S. FOURQUEUX FOOT, MAGNY 78 F.C. et A.O. BUC FOOTBALL.

Tous les clubs ont bien sûr été invités à effectuer l'autodiagnostic de leur structure, afin d'évaluer leur capacité à obtenir la Labellisation.

25 clubs ont effectué cette démarche depuis le début de la campagne.

- **pour la Labellisation des Ecoles Féminines de Football :**

. **4 clubs** ont déposé un dossier de candidature à la Labellisation de leur Ecole Féminine de Football (RAMBOUILLET 78 F.C., F.C. VERSAILLES 78, A.S. MAUREPAS et CONFLANS F.C.)

. 5 clubs ont débuté partiellement cette démarche : A.S. POISSY, A.S.C. VELIZY, C.S.M. ROSNY-SUR-SEINE, A.S. MONTIGNY LE BRETONNEUX et MAGNY 78 F.C.

Tous les clubs ont bien sûr eu la possibilité d'effectuer l'autodiagnostic de leur Section Féminine, afin d'évaluer leur structure et leur capacité à obtenir la Labellisation.

Aucun autre club que ceux qui ont débuté la démarche de candidature n'a effectué d'autodiagnostic.

Enfin, il est rappelé que l'objet de la Labellisation est essentiellement **d'inciter les clubs à se structurer et de valoriser, par l'octroi du Label et par leur évolution dans les différents niveaux du Label, les efforts qu'ils ont déployés dans ce but.**

11 / LE FOOTBALL FEMININ

Le Comité fait tout d'abord le point quant au **Tournoi pré-qualificatif de la « Paris LadiesCup 2019 »** (U 16 F à 7).

La phase pré-qualificative a été organisée comme suit par la Commission du Football Féminin :

16 équipes étaient engagées, réparties en 4 plateaux de 4 équipes tirées au sort :

Poule A : F.C. RAMBOUILLET YVELINES, A.S. POISSY, C.S.M. ROSNY-SUR-SEINE et HOUILLES A.C.

Poule B : A.O. BUC FOOT, F.C. MANTOIS 78, F.C. PARIS SAINT-GERMAIN et F.C. REGION HOUDANAISE

Poule C : U.S. CARRIERES SUR SEINE, O.M.S. FOURQUEUX, F.C. VERSAILLES 78 et E.S. GUYANCOURT

Poule D : U.S. CHANTELOUP LES VIGNES, E.S. TRAPPES, A.L.J. LIMAY et F.O. PLAISIROIS

Les équipes de **l'A.S. POISSY, du F.C. PARIS SAINT-GERMAIN, de l'E.S. GUYANCOURT et de l'E.S. TRAPPES se sont qualifiées** et participeront au plateau final départemental, **le samedi 23/2** (le lieu restant à définir).

L'équipe qui sera qualifiée participera à la phase finale de ce tournoi à PARIS, du 6 au 8/6/2019, à l'occasion du début de la Coupe du Monde Féminine de la F.I.F.A. « France 2019 ».

Sont ensuite évoquées **les actions de la Ligue dans le cadre de la Coupe du Monde Féminine de la F.I.F.A. « France 2019 » :**

- **le Colloque « Les Semeuses de la République »**, le 26/1, au Sénat,

Dans la perspective de la Coupe du Monde Féminine, il s'est agi, au travers de ce Colloque, qui rassemblait différents élus, des acteurs et experts du football féminin, d'aborder la place des femmes dans le développement du football en France dans les années à venir et, comme par réciprocity, l'importance du football dans l'émancipation des jeunes filles, de tous les territoires, de toutes les conditions.

- **le Tour Animation**, au cours du 1^{er} semestre 2019, **dans 15 villes Franciliennes** (2 par département + Paris), visant à initier le public féminin des quartiers populaires à la pratique du football et par delà, promouvoir une approche de la citoyenneté et créer du lien social.

Organisation par la Ligue, les matinées du week-end ou du mercredi, au pied d'une cité (dans le cadre d'une aire de jeu type City Foot), aménagement d'un terrain de foot (structure gonflable) et mise en place d'animations (ateliers, jeux).

Autour du car podium aux couleurs du football féminin de la Ligue, aménagement d'un espace d'accueil (informations et distribution de goodies de la Coupe du Monde) et d'échanges (avec à chaque étape, la présence d'une joueuse du F.C. PARIS SAINT-GERMAIN ou du PARIS F.C.).

- **La « Paris LadiesCup 2019 » :**

. **le Tournoi « Clubs » U 16 F à 7**

Le Tournoi International aura lieu du 6 au 8/6, avec la participation de 16 équipes, dont 8 de clubs étrangers et 8 issues des tournois pré-qualificatifs organisés par les Districts.

. **le Tournoi « Sélections »**, Tournoi International « Exhibition » U 16 F à 11 aura lieu du 27 au 29/6, avec la participation de l'Equipe de France et de 3 sélections nationales, représentant l'Asie, l'Afrique et l'Amérique du nord ou latine.

- **La Soirée des Etoiles Féminines**

Organisée par la Ligue (sans doute en avril), cette soirée aura pour but de mettre en lumière le rôle des femmes dans la gestion et l'animation des clubs.

Dans ce but, la Ligue a demandé aux Districts de lui communiquer la liste des actrices du football dans les Yvelines (élues ou membres de Commissions).

12 / LES FORMATIONS DU DISTRICT

M. Jean-Loup LEPLAT, Président de la Commission Formation, fait le point sur les actions de formation au sein du District, à l'issue de la première partie de la saison 2018 / 2019, au cours de laquelle **plusieurs impondérables ont perturbé la réalisation d'un certain nombre d'actions.**

C'est ainsi que :

- le stage « Responsabilités et assurances sportives » programmé le 6/10 a été reporté *sine die* (1 seul inscrit),
- le stage « Le Président de club » programmé le 17/11 a été reporté à 2 reprises à cause des manifestations des « gilets jaunes », puis des conditions climatiques (26/1) ; une 3^{ème} date est proposée le 23/2,
- le départ du Comité de Direction du Dr. Daniel BISSONNET, qui assurait l'animation des sessions de formation aux « Premiers soins », pose bien sûr la question de son remplacement,
- il y a difficulté pour recomposer le groupe de formateurs liés au « Football d'Animation » et de connaître avec exactitude le contenu du programme fédéral relatif aux « Dirigeants du Football d'Animation »,
- certains stages de formation technique (Educateurs) ont dû être annulés ou reportés pour différentes raisons.

Il en résulte **quelques problèmes d'organisation** : disponibilité des formateurs et des salles de formation à de nouvelles dates de formation, logistique à assurer (diaporamas, reprographie de documents, réservations de restauration, de salles ou de terrains, ...).

A ce jour, les sessions de formation relatives aux « Responsabilités et assurances sportives » et au « Président de Club » ont été actualisées et proposées à la reprogrammation.

Concernant l'aspect relationnel avec les clubs, il importe de rappeler que le catalogue et le calendrier de toutes les formations du District pour la saison 2018 / 2019 ont été diffusés aux Dirigeants des clubs dès le 1^{er}/9, lors du Forum, puis publiés dans les médias du District.

Par ailleurs, le journal numérique et le site Internet du District annoncent par avance la tenue des sessions de formation, notice d'information à l'appui décrivant les objectifs et le contenu de chaque session, et définissent la procédure d'inscription.

Le paradoxe est que **si les Dirigeant des clubs Yvelinois se disent, en général, très demandeurs** et intéressés par les formations mises en place par le District (« besoins de formation » réitérés lors de la rencontre avec les Présidents de clubs Yvelinois du 12/1, à CLAIREFONTAINE), **peu de personnes s'inscrivent dans certains stages**, voire sont **absents le jour du stage**, ce qui génère des frais pour le District (restauration, reprographie, etc.).

Ainsi, **le stage de formation dédié au « Référent Prévention Sécurité »**, qui était programmé le samedi 29/9 n'a pas trouvé preneurs alors que paradoxalement, le 12/1, de nombreux Dirigeants ont confirmé l'existence de nombreuses difficultés liées à la police des terrains, à la sécurité, et aux responsabilités pesant de ce fait sur les clubs.

A l'inverse, certains stages de formations techniques ne peuvent accueillir toutes les personnes souhaitant s'y inscrire.

Une réflexion est donc à mener au sein de la Commission Formation, nécessitant la présence de tous les responsables pédagogiques et formateurs, portant sur :

- **la détermination de la période propice** pour organiser les stages (autres que « techniques » qui ont leur calendrier propre) : le samedi (journée entière ?, demi-journée ?), en semaine (créneau de 2 h le soir ? quel jour ? pour tenir compte du calendrier interne des clubs : entraînements, réunions des Dirigeants, etc.),
- **l'éventualité de la mise en place du « e-learning »**, ce qui suppose la formation de formateurs adaptés à ce type de formation et la mise en œuvre de moyens techniques, matériels, horaires et financiers adaptés (la .F.F.F. ne s'y est pas essayée, pour l'instant ...),

- **la détermination éventuelle d'autres formes d'expression et de présentation des sessions** de formation (raffermissement de la formule de formation décentralisée maintes fois proposée aux clubs par le passé par le District, ...),

- **le réexamen de la procédure d'inscription aux stages de formation d'Educateurs**, dans la perspective de pouvoir accueillir le maximum de candidats,

- **la création de nouveaux stages de formation souhaités par les Présidents des clubs le 12/1** (par exemple, une session spécifique de formation de Dirigeantes pour le football féminin) et la prise en compte des propositions d'amélioration formulées par ceux-ci, lorsque c'est réalisable et, par la même occasion, la révision et l'actualisation de tous les programmes de formation pour tenir compte du programme fédéral de formation des Dirigeants.

Une **réunion de la Commission Formation** du District, impliquant la présence de tous ses membres, sera donc programmée très prochainement.

13 / L'AIDE DE L'EX-CENTRE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT (C.N.D.S.) POUR 2019

Il est rappelé que la Loi de Finances pour 2019 a créé l'« **Agence Nationale du Sport chargée de la haute performance sportive et du développement de l'accès à la pratique sportive** », qui se substitue au Centre National pour le Développement du Sport (C.N.D.S.) et à divers services et Commissions de la Direction des Sports et de l'I.N.S.E.P..

Il est prévu qu'elle permette de garantir la collégialité nécessaire à la co-construction d'une dynamique commune respectueuse des politiques de chacun des acteurs du sport » (l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et le monde économique).

Cette Agence, qui prendra la forme d'un Groupement d'Intérêt Public, sera opérationnelle au 1^{er} semestre 2019, **ce qui pose la question des aides que le C.N.D.S., qui va disparaître, accordait aux clubs et aux Comités Sportifs Régionaux et Départementaux.**

Cette Agence unique d'appui, de financement et d'évaluation assurera deux missions intimement liées, selon les vœux de la Ministre des Sports : la haute performance et le développement des pratiques.

La partie du développement des pratiques passera principalement par une action plus efficace vis-à-vis des publics et des territoires carencés, le soutien aux projets de développement fédéraux déclinés du niveau national jusqu'aux clubs, ainsi que par le financement d'initiatives portées par des associations non fédérales et d'équipements structurants.

Un Préfigurateur vient d'être nommé pour lancer sa construction en étroite collaboration avec les partenaires de l'agence. Il s'agit de M. Frédéric SANNAUR, ancien Directeur général de la Fédération Française d'Athlétisme.

L'Agence bénéficiera dans un premier temps des **financements publics issus du C.N.D.S.**, ainsi que du programme « Sport » destiné au financement des Fédérations et des travaux ultérieurs seront menés pour déterminer les conditions dans lesquelles des financements privés pourraient être mobilisés.

Il est prévu que la mise en place de cette nouvelle organisation sera progressive et **concertée avec le mouvement sportif, les collectivités territoriales et le monde économique et social.**

Affaire à suivre donc ...

Par ailleurs, dans le N° 1 583 du journal numérique « Yvelines Football » du 16/10, le District avait donné connaissance aux clubs Yvelinois de la **lettre ouverte de Mme Evelyne CIRIEGI, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif d'Île de France (C.R.O.S.I.F.)** à Mme la Ministre des Sports, pour, à la veille de l'examen du budget de son Ministère par l'Assemblée Nationale, exprimer avec le Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.), ses fortes inquiétudes et lui

demander de soutenir le développement de la pratique sportive dans les territoires à hauteur des défis sociaux et sportifs, relevés au quotidien par le mouvement sportif.

Par lettre du 15/11, Mme Roxana MARACINEANU, Ministre des Sports, a répondu que « **le Ministère des Sports aura des moyens à la hauteur de ses ambitions** ».

Cette lettre a été publiée dans le N° 1 595 du journal numérique « Yvelines Football » du 23/1/2019.

Enfin, Mme Roxana MARACINEANU, Ministre des Sports, a annoncé tout récemment qu'**elle espérait pouvoir présenter en 2019 une Loi sur le sport**, devant permettre au mouvement sportif de devenir plus autonome et responsable, l'Etat passant quant à lui d'un rôle tutélaire à un rôle de partenaire et se consacrant plus encore à son rôle éducatif, d'ingénierie territoriale et à l'élaboration des politiques publiques.

Affaire à suivre également ...

14 / LES EFFECTIFS DES LICENCIÉS

➤ **Le District** compte, au 30/1/2019, **40 679 licencié(e)s**, soit 1 594 de plus qu'au 30/1/2018 (39 085).

L'augmentation du nombre des licencié(e)s Yvelinois atteint donc **4,08 %**.

C'est le 23/12 que **l'effectif des licencié(e)s du District pour la présente saison a atteint le chiffre symbolique de 40 000**.

Et le hasard a bien fait les choses puisqu'en cette année de Coupe du Monde Féminine de la F.I.F.A. « France 2019 », le 40 000^{ème} licencié(e) du District est une jeune joueuse, de catégorie U 16 F, **Aloïse DE LAFERRIERE**, licenciée à l'A.S. GUERVILLE ARNOUVILLE.

On notera que c'est la 1^{ère} fois depuis la saison 2006 / 2007 que l'effectif des licenciés du District atteint ce chiffre de 40 000.

Aloïse sera fêtée le jeudi 7/2/2019, à l'occasion des tirages des Coupes des Yvelines, au siège de la Direction Régionale du Crédit Agricole à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.

Le record du nombre de licencié(e)s du District, qui remontait à la saison 2006 / 2007 (40 540 licencié(e)s), a été battu le 22/1/2019.

Nous fêterons donc également, le 7/2, le 40 541^{ème} licencié, celui qui a donc permis au District de battre le record de ses licenciés.

Il s'agit d'un jeune joueur, de catégorie U 13, **Yohan EDORH**, licencié à l'A.S. MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.

Le **Football Féminin** est en très forte augmentation (+ 14,11 %), puisqu'on constate, au 30/1/2019, 2 119 licenciées, contre 1 857 au 30/1/2018 et 1 940 à la fin de la saison 2017 / 2018.

Pour le **Football d'Animation**, l'évolution globale est de + 1 650 licencié(e)s, soit **+ 10,07 %**.

Le nombre des « **encadrants** » est en hausse (+ 2,67 %) au 30/1/2019 (4 348 contre 4 235 au 30/1/2018) dont + 2,63 % pour les Dirigeant(e)s et + 2,86 % pour les Educateurs Fédéraux, les Entraîneurs et les Animateurs Fédéraux.

Pour mémoire, le District comptait :

- à la fin de la saison 2017 / 2018, **39 818 licencié(e)s**
- à la fin de la saison 2016 / 2017, **39 734 licencié(e)s**
- à la fin de la saison 2015 / 2016, **38 643 licencié(e)s**

- De son côté, **la Ligue** comptait au 24/1/2019, **271 813 licencié(e)s**, soit 11 838 licencié(e)s de plus que la saison dernière à la même date (259 975).

L'augmentation globale est de **4,55 %**.

Rappelons qu'elle comptait :

- à la fin de la saison 2017 / 2018, **267 958 licencié(e)s**,
- à la fin de la saison 2016 / 2017, **268 211 licencié(e)s**,
- à la fin de la saison 2015 / 2016, **261 670 licencié(e)s**.

15 / LES ENTENTES

Le Comité donne son accord aux ententes suivantes, qui, est-il souligné, ne concernent que le Football d'Animation :

- ✓ **A.S. JOUY EN JOSAS et A.S. LES LOGES EN JOSAS, pour les catégories suivantes :**

U 10 / U 11	club leader	A.S. JOUY EN JOSAS
U 8 / U 9	club leader	A.S. JOUY EN JOSAS
U 6 / U 7	club leader	A.S. JOUY EN JOSAS

Il est rappelé que les ententes sont régies par l'article 11.3 du Règlement Sportif du District, qui prévoit expressément que :

« ... Les ententes sont annuelles et renouvelables. Elles doivent obtenir l'accord du Comité de Direction du District. Lors de sa création, l'équipe constituée en entente évolue obligatoirement au niveau hiérarchique correspondant aux droits sportifs acquis par le club désigné comme leader.

L'équipe constituée en entente est, réglementairement, dans la catégorie d'âge concernée, considérée comme une équipe inférieure par rapport aux équipes supérieures des clubs constituants et aux équipes supérieures constituées en entente et auxquelles participe au moins un club constituant. En fin de saison, si l'entente n'est pas renouvelée ou renouvelable pour la saison suivante, les droits sportifs acquis par l'équipe en entente sont attribués exclusivement au club leader, et en aucun cas à l'autre ou à l'un des autres club(s) constituant(s) ... ».

16 / AGENDA

Sont rappelés aux membres du Comité les rendez-vous des prochaines semaines :

- ✓ le mardi 5/2, au siège du District : **Rencontre avec les clubs Futsal des Yvelines**
- ✓ le jeudi 7/2, au siège de la Direction Régionale du Crédit Agricole à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX : **Tirage au sort des différentes Coupes des Yvelines**
- ✓ le samedi 9/2, au Théâtre Madeleine-Renaud à TAVERNY (Val d'Oise) : **Colloque « L'Envol du Football Féminin - Enjeux et perspectives »**, organisé par le District du Val-d'Oise et l'Amicale des Éducateurs du Val-d'Oise

C'est Carine GALLI, journaliste sportive, qui animera les débats et transmettra le témoin à de nombreux invités de marque : **Brigitte HENRIQUES**, Vice-Présidente Déléguée de la F.F.F., **Laura GEORGES**, Secrétaire Générale de la F.F.F., **Peggy PROVOST**, ex-joueuse internationale, Entraîneuse Nationale au Pôle France à l'I.N.S.E.P., **Frédérique JOSSINET**, responsable du secteur féminin à la F.F.F., **Frédéric AUBERT**, Entraîneur National, Référent Préparation Athlétique de l'équipe de France Féminine A et **Maxime GASPAS**, kinésithérapeute de l'équipe de France Féminine A, qui répondront aux objectifs multiples de ce Colloque, en dressant un état des lieux, en répertoriant les vrais accélérateurs de développement et en décelant de nouvelles pistes de réflexion.

- ✓ le mercredi 13/2, au siège du District : **Réunion de la Commission Départementale Prévention, Médiation, Education (C.D.P.M.E.), en présence de M. Mustapha LARBAOUI, Animateur de la Commission Régionale Prévention, Médiation, Education (C.R.P.M.E.)**
- ✓ **Les Rendez-vous du C.R.I.B. (Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles) et du Club Asso Emploi :**
 - . le mercredi 13/2, à TRAPPES, sur le thème : « **L'association et la fonction d'employeur** » (pour les dirigeants et bénévoles d'associations du secteur sport)
- ✓ le mardi 19/2, à TRAPPES : **Réunion d'information organisée par Profession Sport et Vie associative 78 sur le thème : « Rôles et responsabilités des femmes dirigeantes d'associations »**, dans le cadre du réseau Femmes et Sport. Comment s'organise la gouvernance de votre association ? Quelles sont les différentes missions des instances de décision ? Quels sont leurs rôles respectifs ? Quelles sont les responsabilités des membres élus ?
- ✓ le jeudi 14/3, à BAILLET EN FRANCE (Val d'Oise) : **Réunion des Présidents de District Franciliens**
- ✓ le samedi 16/3 : **Opération « Mesdames, Franchissez la Barrière », à GARGENVILLE**
- ✓ le vendredi 29/3, sur le territoire du District de la Côte d'Opale : **Réunion du secteur 2 de l'Association Nationale des Présidents de District de Football (A.N.P.D.F.)**
- ✓ le samedi 6/4 : **Finales Départementales du Festival Foot U 13, à MAUREPAS**

Par ailleurs, le Comité fixe les lieux des manifestations suivantes :

- . **Finales des Coupes des Yvelines Futsal :** le 5/5, à FONTENAY-LE-FLEURY
- . **Assemblée Générale d'été :** le 15/6, à CHEVREUSE
- . **Finales des Coupes des Yvelines :** le 16/6, à VERNEUIL-SUR-SEINE

Reste à fixer le lieu du déroulement de la **Journée du Football Féminin, le 1^{er} / 6.**

17 / QUESTIONS DIVERSES

M. Jean-Loup LEPLAT indique que **M. Denis MASSEGLIA**, Président du Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.) a présenté, le 28/1, au siège du C.N.O.S.F., son **intervention relative à « La Gouvernance du sport »**, devant une salle comble composée de Présidents de Fédérations et de Ligues Franciliennes.

Le principal thème de son exposé portait sur la future **Agence Nationale du Sport chargée de la haute performance sportive et du développement de l'accès à la pratique sportive**, qui prendra, notamment, la suite du C.N.D.S..

Dans un proche futur, devrait être prise en compte, avant tout, pour toute allocation de subvention sportive, **la qualité du projet associatif présenté.**

Il deviendra donc inutile de prendre pour référentiel le cadre du « dossier C.N.D.S. ».

Le même jour, au même endroit, a eu lieu la commémoration du **cinquantième du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France (C.R.O.S.I.F.) (1968-2018).**

Par ailleurs, la Section Régionale Ile de France de **l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (A.F.C.A.M.)** demande que des candidatures d'Arbitres lui soient proposées dans la perspective de la remise de « **Trophées des Jeunes Officiels 2019** ».

Il est indiqué qu'une **candidature sera prochainement transmise** par le District à la section Régionale de l'A.F.C.A.M..

Enfin, M. Jean-Loup LEPLAT indique que le **Congrès des Comités Régionaux Olympiques et Sportifs (C.R.O.S.)**, des **Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (C.D.O.S.)** et des **Comités Territoriaux Olympiques et Sportifs (C.T.O.S.)**, se tiendra le 16/3, au siège du C.N.O.S.F..

M. Laurent HOUIN indique que la **Commission du Statut de l'Arbitrage** se réunira le mardi 5/2, au siège du District, pour établir la liste des clubs non en règle au regard dudit Statut, pour une publication de la liste au plus tard le 28/2/2019.

M. Guy BEAUBIAT indique que se tiendra, le dimanche 24/3, au gymnase COSEC de POISSY, l'**opération « Passons le CAP »**, organisée en vue de la **découverte et de l'initiation au sport handicap**.

Le public peut être de tout âge, avec tous types de handicaps ou les personnes valides (activités : tournoi de football sport adapté, démonstrations et initiations handisport, rencontres de sportifs de haut niveau).

Le District fera la promotion de cette manifestation.

M. Gérard DACHEUX indique qu'une réunion est programmée le 7/2 avec M. Lucas ESTASSY, Coordinateur socio-sportif en établissements pénitentiaires, en vue d'examiner la possibilité, pour le District, d'**organiser une session de formation à l'arbitrage pour certains détenus de la Maison Centrale de POISSY**.

L'un des objectifs des activités sportives en milieu carcéral est de proposer des projets **dans une dynamique de réinsertion**, ce qui passe notamment par le réapprentissage des règles.

Des sessions d'arbitrages de ce type ont déjà eu lieu en établissements pénitentiaires dans d'autres départements et fonctionnent souvent très bien, créant une véritable plus-value et suscitant un engouement chez les détenus.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 15.

Prochaine réunion du Comité de Direction :

le mercredi 13 mars 2019, à 18 H 30

Les décisions du Comité de Direction du District sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la Ligue de Paris-Ile de France, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le journal numérique « Yvelines Football », sur le site Internet officiel du District ou sur Footclubs (ou, le cas échéant, de leur notification par courrier électronique), dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif Général de la Ligue.